



FEDERATION DES TRAVAILLEURS DES INDUSTRIES DU LIVRE
DU PAPIER ET DE LA COMMUNICATION

263 rue de Paris – case 426 – 93514 MONTREUIL CEDEX –
Tél. 01 48 18 80 24
Fax 01 48 51 99 07 - 01 48 18 81 52
Site Internet : filpac-cgt.fr

Coordination CGT du groupe EBRA, Dijon, le 5 janvier 2007

Défendre l'emploi de tous !

LA FILPAC CGT S'ADRESSE PAR LA PRESENTE LETTRE A L'ENSEMBLE DES SALARIES DU GROUPE EBRA. Elle leur soumet les revendications qui suivent, afin que la direction n'ignore pas quelles sont les aspirations immédiates du personnel.

Elle demande sur cette base que de réelles négociations s'ouvrent par un accord cadre conduit paritairement à l'échelon du groupe, en fonction des accords nationaux auxquels et la CGT et les directions des sociétés du groupe EBRA ont souscrits.

Question de méthode

Leur méthode ? : « Portez-vous volontaire pour partir de l'entreprise avant l'âge légal de la retraite, c'est l'Etat qui paie, et de toute façon vous ne serez pas remplacé, ce qui tombe bien **car**, pour préparer les nouvelles organisations du travail, nous avons besoin a priori d'une forte réduction d'effectifs. » Voilà comment la direction générale du groupe veut appliquer le « Plan de modernisation sociale » (PMS), malgré les accords nationaux qui l'engagent.

Toutes les directions des titres composant EBRA ont signé les accords de presse quotidienne régionale, qui précisent la méthode du PMS : d'abord l'examen et la négociation portant sur les nouveaux processus de fabrication, puis les qualifications et les formations qui en découlent. Enfin, les accords d'effectifs. En cas de sureffectif paritairement constaté, certains membres du personnel, placés devant la difficulté de reconversion, peuvent par un acte volontaire bénéficier d'un départ anticipé, subventionné par les fonds publics.

Nous rejetons l'appel patronal au volontariat pour vider les lieux au plus vite.

La FILPAC CGT revendique l'application des accords nationaux signés **par** les sociétés du groupe EBRA. Elle demande en conséquence qu'un moratoire soit établi sur toutes les réorganisations, fusions, restructurations, externalisations, et que la règle de la négociation paritaire soit pratiquée dans le respect des institutions représentatives du personnel.

Investir dans l'avenir de la presse

L'avenir de la presse quotidienne est la question clé. Défendre l'emploi de tous, c'est exiger que les investissements de la banque qui nous dirige, le Crédit Mutuel, servent d'abord à relancer les titres, reconquérir le lectorat, servir aux lecteurs un journal qui corresponde à leurs attentes, tant en qualité de l'information qu'en respect du pluralisme.

La FILPAC CGT revendique une utilisation **en faveur** de la presse des capitaux fournis par la banque.

L'emploi de tous et la reconquête du lectorat, c'est aussi une affaire de qualité. Les patrons sont tentés de n'utiliser l'informatique que pour réaliser des gains de productivité par la baisse des coûts de fabrication. **Paradoxe : la technologie avance, et le bouclage des quotidiens aussi, réduisant ainsi un peu plus l'attractivité des contenus éditoriaux.** Faire fructifier les profits des actionnaires dans un climat d'incertitude et de précarité, voilà leur souci. Nous défendons la qualité de l'information et de la fabrication.

Emploi, qualification et formation

Certaines catégories du personnel, ouvriers, employés et cadres techniques ou administratifs, seraient a priori exclues de l'accès aux outils informatiques mis en place, ou interdites dans certains lieux de la réalisation, comme les sites Internet ou la rédaction... Pourquoi ?

La FILPAC CGT revendique que tout membre du personnel, sans discrimination, puisse accéder à une qualification supérieure, avec la formation qui est prévue par les accords nationaux.

Les systèmes éditoriaux, Hermès ou Protec, ne sauraient être réservés à une catégorie de salariés à l'exclusion d'autres. Il est acté que les tâches du secrétaire de rédaction et celles du monteur ne font plus qu'une, liant la conception de la page, sa réalisation et sa finalisation, une qualification correspondante doit être créée. La promotion de nouvelles qualifications dans la sphère rédactionnelle profitera à tous, et redonnera un élan professionnel à celles et ceux qui occuperont ces postes.

Les employés aspirent à un déroulement de carrière qui passe par l'élévation de leur niveau de qualification, et à la reconnaissance de leurs qualifications réelles. L'accès à ces nouvelles qualifications de la réalisation du journal doit leur être ouvert. La FILPAC CGT n'accepte pas que les employés soient réduits à une variable d'ajustement, éliminés au nom d'économies d'échelle concernant les services financiers, de gestion du personnel, etc.

Centres d'impression

La fusion des titres dans un même groupe fait courir le risque de mise en concurrence des centres d'impression.

Saint-Etienne serait condamné, Veurey bénéficierait d'investissements et d'améliorations techniques, etc. La ficelle est grosse : diviser pour régner.

La FILPAC CGT revendique un moratoire sur toutes les fermetures et réorganisations dans ce domaine, et demande qu'une négociation globale à l'échelle du groupe soit organisée dans les meilleurs délais.

Les centres d'impression doivent bénéficier d'un investissement nécessaire au développement de leur charge de travail, qui sera enrichie par la recherche systématique de clients, à commencer par les quotidiens d'information générale payés par la seule publicité, les gratuits.

La FILPAC CGT revendique que les quotidiens d'information soient réalisés par des salariés régis par les conventions collectives de la presse quotidienne.

Personnel des agences, correspondants et... porteurs de presse

Les correspondants et les personnels des agences de presse doivent bénéficier d'un statut collectif prenant en compte les tâches effectuées réellement et les qualifications réellement requises. Les salariés des agences et les correspondants ne sauraient être, à leur insu et malgré eux, utilisés comme une masse de manœuvre polyvalente à laquelle les directions demandent toujours plus, en leur déniaient un véritable statut.

La FILPAC CGT revendique, à l'occasion des négociations dans le cadre du plan de modernisation sociale, l'intégration de la question du statut de ces personnels dans les négociations à venir.

S'agissant des porteurs de presse, la FILPAC CGT revendique l'intégration des personnels dans les statuts et conventions de la presse quotidienne, dans le but d'établir leur reconnaissance dans la réalisation du titre, et de mettre fin à la précarité et l'illégalité des statuts actuels qui règnent dans ce milieu.

Telles sont les revendications des équipes syndicales de la FILPAC CGT du groupe EBRA. Elles ne demandent qu'à être enrichies, améliorées, par les débats dans les assemblées de personnel.